

ARNAS LE MAG

DÉCEMBRE 2019 / N°7

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES



**Un livre numérique,
vedette d'Arnas 2.0**
p.23



1 Salle Renoir comble pour la soirée du Festival Continents et Culture proposée par le CCAB, en juillet.

2 La classe en 4 a organisé sa traditionnelle vente de tripes, boudin et caillettes.

3 Les 20 ans, en compagnie d'Alain Franquin, président de l'Interclasses, lors de "Paradis et Artisanat".

4 L'équipe du CCAB Philippe Chambon, directeur, Carole Genetier, directrice adjointe, Chantal Bertrand,

présidente, en compagnie de Philippe Bossard, ventriloque et Patrick Boiraud, adjoint.

5 Le succès des Thés dansants du club de l'Amitié ne se dément pas d'année en année.

6 Allocution du maire lors des cérémonies du 14 juillet.

7 Robert Péchard, président du Comité des fêtes, Janine Meaudre, adjointe au maire, Éloïse Villemagne, 3^e dauphine Miss Beaujolais et Michel Romanet, maire.



8 Le Comité des fêtes remet un chèque de 1200 euros à Simone Lagoutte présidente de l'ARSLA (Lutte contre la maladie de Charcot)

9 et 10 Festivités organisées à l'occasion de la Fête Nationale

11 et 12 Repas champêtre du 14 juillet

13 et 14 Remise d'un livre aux enfants nés en 2018, dans le cadre de l'opération "Bébés lecteurs"





6

ARNAS, VIE MUNICIPALE

- Agenda 6
- Signalement citoyen avec Illiwap c'est possible 6
- Balade urbaine : un échange libre et convivial 7
- L' Agenda 21, instance de démocratie participative 8
- La commune accueille ses nouveaux arrivants 8
- Élections municipales 2020 : mode d'emploi 9
- Les salles municipales : mode d'emploi 9
- Etat civil : naissances, mariages, décès 10



12

ARNAS, PLUS SÛRE

- Des places de stationnement à la Chartonnière 12
- Le carrefour de la montée des Joncs sécurisé 12
- Suite des formations premiers secours 12
- Circulation et stationnement aux abords des écoles 13
- Le chemin piétonnier s'ouvre au public 13



14

ARNAS, DEMAIN

- Le projet d'extension du groupe scolaire sur les rails 14
- Étape décisive pour la ZAC Île Porte 15
- Premiers habitants aux Prés du Marverand 15



16

ARNAS ATTENTIVE

- La 6 honore sa centenaire 16
- Les seniors visitent Vichy 16
- Recharger son véhicule électrique à Arnas 17
- Les ateliers numériques seniors : saison 2 17
- Zoom sur l'Association Vaincre l'Obésité en Calade 18
- L'offre médicale et paramédicale au Pré du Moulin 19
- Un service de prise en charge des animaux errants 19



20

ARNAS, ÉDUCATIVE

- Le RAM, lieu d'informations, de rencontres et d'échanges 20
- La pause méridienne réorganisée 21
- Deux créations de classes à l'école 21



22

ARNAS CULTURE

- 6^e édition du Salon du livre 22
- De l'eau a coulé sous le pont de l'Ave Maria 22
- Un livre numérique vedette d'Arnas 2.0 23
- Votre Médiathèque accessible 24h/24 23



27

ARNAS DYNAMIQUE

- Le dynamisme arnassien tient forum 24
- Arnas fête le beaujolais nouveau 26
- Arnas au paradis, depuis 23 ans 26
- Le « 4 pattes club » aura 10 ans en 2020 27
- De nouvelles voix pour Ecce Musica 27



28

ARNAS SPORTIVE

- Arnas Plein Air : marche ou rêve ! 28
- La boule lyonnaise véritable sport 28
- L'UPA fêtera son 25^e anniversaire, en 2020 28
- Shamerock : un club qui grandit 29
- Record de participation pour le marathon 29



30

LES BRÈVES DU TERRITOIRE

ÉDITO DU MAIRE



Michel Romanet-Chancrin
Maire d'Arnas

À cette époque de l'année, l'actualité est riche en événements dans le Beaujolais et dans notre commune ; mais à la lecture de ce nouveau numéro d'Arnas Le Mag' vous verrez que le millésime 2019 est exceptionnel !

La mise en perche du Beaujolais nouveau, organisée pour la première fois dans notre commune, a été, grâce au Comité des fêtes, un vrai succès de convivialité, permettant de faire, de la plus belle des façons, la promotion du fleuron de notre territoire tout en suscitant de belles rencontres autour d'un verre.

De même, la belle équipe d'Arnas Solidarité s'est encore mobilisée de belle manière, au profit de cette grande cause que constitue le Téléthon, en associant, là encore, tous les habitants de notre village !

Toutes les générations participent à cet élan ! Les seniors sont repartis pour la Saison 2 des ateliers numériques (qui progressivement s'ouvrent à tous). Les enfants des écoles nous ont proposé avec l'aide du CCAB, de leurs enseignants, d'artistes de haut niveau, l'aboutissement d'un projet de deux années : un livre numérique participatif dont la belle histoire vous est ici contée. Il s'agit vraisemblablement d'une première en France ! Si vous n'avez pu le faire au Salon du Livre, je vous invite vraiment à découvrir cet objet exceptionnel !

Pour rester dans la culture, notre médiathèque, son équipe de bénévoles rencontrent un vrai succès avec une offre totalement renouvelée : ateliers lecture, musique, films, ateliers jeux... C'est une explosion d'initiatives.

La dimension économique, point fort traditionnel de notre village, n'est pas en reste : la redynamisation de la ZI Nord est désormais visible par tous, et l'aménagement de l'Île Porte démarre, avec, à la clé, des centaines d'emplois locaux !

Le projet d'école se construit étape par étape : en écoutant toutes les parties prenantes, en procédant à des allers-retours entre expression des besoins et choix politiques, de façon à concilier aux mieux les intérêts publics (préparer l'avenir et maîtriser l'impact sur les finances communales) et définir le meilleur projet...

Même les tout petits, fidèle public du RAM, bénéficient du dynamisme de leurs assistantes maternelles !

Je vous souhaite une bonne lecture d'Arnas Le Mag' !

Faites-nous part de vos remarques via notre site internet www.mairie-arnas.fr, rubrique «Contactez-nous» ou en envoyant un mail à communication@mairie-arnas.fr



Agenda

JANVIER 2020

- Samedi 4**
Vœux de la municipalité
- Jeudi 9**
 - Tirage des rois - Club de l'Amitié
 - Conférence sur Claude Bernard - Médiathèque
- Dimanche 19**
Sortie Arnas Plein Air à Saint-Julien et assemblée générale

FÉVRIER

- Jeudi 6**
Fête des conscrits - Club de l'Amitié
- Du 7 au 9**
Week-end des conscrits - Classes en 0
- Dimanche 16**
Sortie Arnas Plein Air à Marcy l'Étoile
- Samedi 22**
Soirée de l'humour - Comité des fêtes
- Dimanche 23**
Thé dansant - Comité des fêtes

MARS

- Samedi 7**
 - Tournoi de scrabble - Classes en 3
 - Concours de coinche - Classes en 4
- Dimanche 8**
 - Vide grenier - Classes en 3
 - Vente d'andouillettes - Classes en 7
- Jeudi 12**
Conférence sur l'histoire de la patate - Médiathèque
- Dimanche 15**
 - Sortie Arnas Plein Air dans la Dombes
 - Élections municipales 1^{er} tour
 - Loto - Classes en 1
- Week-end 21 et 22**
4^e édition du tournoi ultime du Symp'hatrik
- Dimanche 22**
 - Bourse aux vêtements - Sou des écoles
 - Choucroute - Classes en 9
 - Élections municipales 2^e tour

Signalement citoyen avec Iliwap : c'est possible !

En juillet 2018, la commune d'Arnas procédait à la mise en place d'une nouvelle application: Iliwap, au service de la collectivité et des concitoyens. Une application qui permet un dialogue dans les deux sens entre la commune et ses habitants avec, d'un côté, la possibilité pour la commune d'envoyer diverses informations, et de l'autre, la mise à disposition d'un outil de signalement pour les riverains.

Un outil de communication gratuit, simple et efficace

Simple et intuitive, Iliwap est une application gratuite accessible sur les smartphones. Elle permet aux collectivités de communiquer directement, et en temps réel, avec leurs administrés.

Grâce à cet outil, la mairie d'Arnas peut diffuser des informations :

- **Pratiques** (météo, risque majeur, trafic, infos citoyennes),
- **Géolocalisées** : à destination des abonnés présents ou entrant à Arnas, au moment de l'alerte, sur un rayon défini.

Iliwap permet aux citoyens de signaler toute anomalie ou dégradation

Grâce à l'application Iliwap, les citoyens peuvent désormais signaler directement toute anomalie ou dégradation (tag, éclairage défectueux, voirie endommagée, ...) à la collectivité.

Le principe est simple : sélectionnez une thématique, prenez une photo de l'anomalie, précisez vos coordonnées et éventuellement quelques mots-

clés. Le signalement sera géolocalisé instantanément et transmis aux services compétents pour intervenir. L'utilisateur sera ensuite informé de la suite donnée à son signalement.

Un très bel outil pour impliquer davantage chacun et contribuer à l'amélioration du cadre de vie, qui est au cœur de la politique menée par la municipalité.

Installez l'application sans plus tarder

Pour installer l'application, rendez-vous sur l'Apple Store ou sur le Play Store et téléchargez l'application Iliwap.

Une fois l'application installée et ouverte, dans la barre de recherche, tapez Arnas et validez. L'application vous propose de suivre « Mairie d'Arnas ». Vous y êtes !

En suivant la commune, vous recevrez ses notifications d'information.

Pour faire un signalement, rendez-vous dans l'onglet « Mes stations », cliquez sur le profil de la mairie d'Arnas. Cliquez ensuite sur l'icône représentant un porte-voix et laissez-vous guider par les instructions.



"Iliwap fonctionne dans les deux sens : les abonnés sont mieux informés de l'actualité de leur commune et peuvent faire remonter, au plus vite, les anomalies ou dysfonctionnements qu'ils constatent.", explique Patrick Boiraud, adjoint à la communication

Balade urbaine : un échange libre et convivial



Comme elle s'y était engagée, dans le cadre des actions "Agenda 21", la municipalité a poursuivi son cycle de "balades urbaines", en visitant, le 14 septembre dernier, le quartier Est du Bourg.

Plus palpable qu'un simple message anonyme posté sur une page Facebook, plus convivial qu'un coup de téléphone en mairie, plus pratique que les réunions publiques organisées le soir, la balade urbaine permet le contact direct avec les habitants. Pour mieux comprendre le point de vue des riverains, le Maire, accompagné d'une délégation d'élus, est allé à leur rencontre pour échanger sur les améliorations à apporter au quartier.

Chaque quartier de la commune a ses spécificités et les riverains y ont leurs habitudes. En tant qu'habitant, chacun porte sur le quotidien de son quartier, les rues et les équipements, un certain regard qui s'avère être un précieux allié pour la municipalité.

Les problèmes de circulation : vitesse des véhicules, stationnement, signalisation, ... ont été au cœur des discussions. La gestion des espaces verts, les incivilités, les nuisances liées à la proximité de la plateforme de compostage, le futur

aménagement de la ZAC Île Porte ont également été abordés lors des discussions.

Les questions des usagers ont été étudiées et un courrier apportant des réponses a été transmis aux habitants du quartier. Certains points seront traités rapidement (renforcement de la visibilité des zones 30, verbalisation des poids lourds, route du Verrier, ...), d'autres seront étudiés dans le cadre du prochain programme voirie (trottoirs entrée Bois Crozet, carrefour rue de la Boucle, ...), d'autres encore ont été transmis aux services de l'Agglo ou du Département. Enfin le sujet d'un éventuel contournement du Bourg sera réétudié dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Île Porte.

Chaque quartier de la commune a ses spécificités et les riverains y ont leurs habitudes.



Agenda

- Jeudi 26**
Concours de coinche - Club de l'Amitié
- Week-end 28 et 29**
Salon des vins - Kiwanis

AVRIL

- Dimanche 5**
Vente de cassoulet - Classes en 8
- Samedi 11**
Challenge Bineau - Boule de la Grange Perret
- Dimanche 19**
 - Sortie Arnas Plein Air à St Romain de Popey
 - Bourse aux jouets, vêtements et puériculture - Mémo Mémoâ
 - Marché aux fleurs - Sou des Écoles

MAI

- Vendredi 1^{er}**
Vide greniers et brocante musicale - Comité des fêtes
- Mercredi 13**
Rencontre - intergénération - UPA
- Jeudi 14**
 - Sortie friture / grenouilles - Club de l'Amitié
 - Conférence sur la vie d'un médecin de campagne - Médiathèque
- Dimanche 17**
Vente de produits réunionnais - Classes en 1
- Du 21 au 24**
Sortie de l'Ascension d'Arnas Plein Air à Valcenis

JUIN

- Samedi 13**
Gala - Danse et d'ailleurs
- Jeudi 18**
Sortie à la journée - Club de l'Amitié
- Samedi 20**
 - 25^e Gala de l'Union des Patineurs d'Arnas
 - Fête de la musique - Arnas Solidarité
- Dimanche 21**
 - Sortie pique-nique d'Arnas Plein Air à Poule les Echarmeaux
 - Brocante - ASA
- Vendredi 26**
Kermesse - Sou des Écoles
- Samedi 27**
Concert - Chant'Arnas
- Dimanche 28**
Concours d'Agility - "4 pattes club"

L'agenda 21, instance de démocratie participative

Parce que répondre aux besoins des générations actuelles ne peut se faire au détriment des générations futures, et parce que c'est au niveau local que les enjeux mondiaux de développement durable doivent être traités, la commune d'Arnas s'est lancée, en 2014 dans une démarche d'Agenda 21.



L'Agenda 21 local est conduit par un comité qui coordonne la démarche globale de Développement Durable, l'anime avec les acteurs du territoire et les partenaires et prépare les décisions à soumettre au Conseil Municipal. Il est composé d'une vingtaine de personnes représentant la société civile et les membres du conseil municipal. Michel Longvert en est actuellement le référent.

Le rôle du comité Agenda 21 est particulièrement de mettre en cohérence les actions proposées en matière de développement durable avec les enjeux environnementaux, sociaux et économiques de la commune.

Des réunions trimestrielles entre les membres du comité et la municipalité (maire et adjoints) sont le lieu d'un dialogue régulier et constructif.

De nombreuses actions mises en œuvre par la commune ont trouvé leur origine au sein des travaux conduits par ce comité : mutuelle intercommunale, extinction nocturne de l'éclairage public, mise en place de cheminements doux, valorisation des berges du Marverand, journées de nettoyage de la commune, installation de défibrillateurs, déploiement du « zéro phyto », diagnostics thermographiques, ... etc

Plusieurs projets sont actuellement à l'étude concernant la suite du développement des cheminements piétonniers, notamment sur la voie reliant la Grange Perret au Bourg d'Arnas et les membres du comité Agenda 21 sont associés aux travaux de réflexion autour de l'extension du groupe scolaire.

La commune accueille ses nouveaux arrivants

S'installer dans une nouvelle commune est toujours une expérience délicate. Que ce soit pour des raisons professionnelles, ou au moment de la retraite, il n'est pas toujours facile de prendre ses marques en territoire inconnu, apprivoiser les lieux, reconstituer un réseau social.

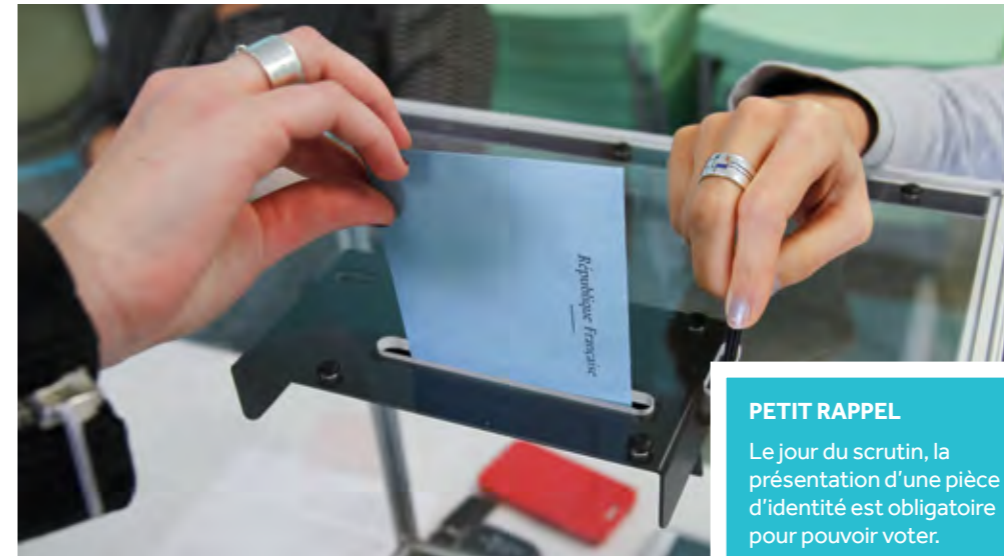
La réception d'accueil des nouveaux habitants est devenue une tradition. Elle se déroule en fin d'année et permet de présenter la commune aux nouveaux administrés, d'établir le contact avec les élus et les services.

Conçue comme un moment de rencontre et d'échange, la cérémonie d'accueil donne l'occasion de découvrir le patrimoine ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière, d'environnement, d'urbanisme, d'équipements municipaux, d'offres de services ...

Cette réception est également l'occasion d'accueillir les nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et de remercier ceux qui quittent l'instance.



Élections municipales 2020 : mode d'emploi



PETIT RAPPEL

Le jour du scrutin, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020 (pour le second tour). Elles permettront de choisir les élus qui vont siéger au conseil municipal de 2020 à 2026, ainsi que les représentants d'Arnas au conseil de la communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône pour la même durée. En effet, les membres de la liste de candidats qui représenteront la commune à l'Agglo seront indiqués par fléchage sur les bulletins de vote.

La participation aux élections nécessite d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

L'inscription sur les listes électorales est possible toute l'année. Pour pouvoir voter en mars 2020, il faudra cependant être inscrit avant le vendredi 7 février 2020.

L'inscription est possible :

- **Par internet :** en joignant la version numérisée d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ;
- **En mairie :** en vous présentant avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile ;
- **Par courrier :** en envoyant le formulaire cerfa 12669*02 rempli et signé, la photocopie d'une pièce d'identité et celle d'un justificatif de domicile.

Cette inscription est automatique, faite par l'INSEE, pour les jeunes de 18 ans qui ont effectué les démarches du recensement citoyen à leurs 16 ans. Si ce n'est pas le cas, le jeune de 18 ans devra s'inscrire volontairement sur la liste électorale de la commune.

Attention : l'inscription automatique est faite par les services de l'INSEE dans la commune où le jeune a été recensé. En cas de déménagement, il faudra s'inscrire dans

la nouvelle commune de résidence.

Les personnes devenues françaises depuis le 1^{er} janvier 2019 sont également inscrites d'office par l'INSEE. Si l'obtention de la nationalité française est antérieure à cette date, l'inscription sur la liste électorale devra être faite volontairement.

Les citoyens ressortissant d'un pays de l'Union Européenne habitant sur la commune peuvent voter aux élections municipales s'ils sont inscrits sur la liste complémentaire de la commune.

Petit rappel : le jour du scrutin, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.

En cas de doute,

quelle que soit votre situation, vous pouvez vérifier votre inscription par internet sur le site suivant :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE



●●● À noter !

Salles municipales : mode d'emploi



La commune met à disposition des associations locales, les trois salles de l'espace Grange du Moulin.

De capacité et d'usage différents, ces salles permettent notamment le déroulement d'un concours de coinche, d'un loto, d'un spectacle, de brocantes, d'activités sportives.

C'est aussi un lieu de réception pour les particuliers habitant Arnas et souhaitant organiser un évènement privé (baptêmes, anniversaires, mariage...)



Valéry Botteron, nouvel agent des services techniques, responsable des salles

Pour plus de précisions :
www.arnas.fr
rubrique "vie pratique"

Pour une réservation
Service accueil de la mairie :
04 74 65 07 84

Naissances, mariages et décès en 2019

Naissances

PAITRE Maël	02.11.2018
GALLO Giulia	10.11.2018
PIOTTE Léna	11.11.2018
LEVILLAIN Valentine	17.11.2018
VALENCIN Paul	28.11.2018
JANDARD Enzo	01.01.2019
MOTTA Maëva	02.01.2019
CHARDON Léonard	15.01.2019
DEFILLON Lana	15.01.2019
DEFILLON Lilou	15.01.2019
MAMMAR KAABECHE Nourhane	21.01.2019
BAYRAK Kayihan	21.01.2019
GRANGEVERSANNE Tyler	23.01.2019
LACÔTE Emy	23.01.2019
VILLECOURT Malone	16.02.2019
GILLET Tristan	25.02.2019
HUYNH Eden	28.02.2019
de LATTRE Alizé	21.03.2019
BOUSSION Aloïse	09.04.2019
KESKIN Havva Nur	17.04.2019
MAHMOUTI Enaya	06.05.2019
LANGLAIS Milla	11.05.2019
GONNET Paul	18.05.2019
OPINEL Constance	01.06.2019
ALMERAS Louise	08.07.2019
VALLY Anastasia	15.07.2019
ISCEN Lina	16.07.2019
MATHIEU Lowen	01.08.2019
SEDDON MOREIRA Evangeline	10.08.2019
MÉRIEAU Arthur	18.08.2019
GRIFFON Jade	20.08.2019
DUTRUC Arthur	31.08.2019
ROMEAS Valentina	04.09.2019
BERTHET GÉRARD Inès	04.09.2019
DUBIEN Cléo	05.09.2019
ROUX PIERRE Clara	19.09.2019
GUIZANI Youssef	29.09.2019
VALETTE Anaïs	18.10.2019
RAVASSARD Zoé	25.10.2019

Mariages

KRZAN Marek	BÉRITON Dominique	26.01.19
UNLUTURK Mustafa	SAHIN Esra	06.04.19
PHILIPPON Sylvain	HAUBER-MULLER Amandine	20.04.19
ROUGERON Romain	ALEX Aurélia	27.04.19
ZENNARO Sylvain	AUDRAN Delphine	27.04.19
PIA Bruno	CRAMPON Mélanie	04.05.19
VILLECOURT Yoann	WROBLEWSKI Audrey	01.06.19
TOUAMA Mohamed	MOKDAD Mounia	08.06.19
JACQUET Romain	RICCO Emilie	22.06.19
FAURY Jérémy	FRAIGNEAU Mélissa	13.07.19
DESCOTTES Matthias	MÉNÉZO Laëtitia	31.08.19
GONNET Joris	COCHET Pauline	31.08.19
TRAPPIER Sébastien	TEILLARD Dorothée	31.08.19
KORKMAZ Rasim	CAMBAZ Buchra	28.09.19
GUERID Bilal-Lahcène	RAFAÏ Chaïma	19.10.19
NOIROT Didier	ELAIDI Wahiba	19.10.19
BENOIT Pierre	BROYER Karine	26.10.19

Décès

DUC Evariste	06.11.18	THILLET Raymonde	épouse DUMOULIN	30.05.19	
CAZCARRA Gilbert	09.11.18	CAVALLO Jean-Yves		02.06.19	
ROUSSIN Augusta	épouse GEOFFRAY	23.11.18	AGNÈS Jeanne	veuve DUCOTÉ	06.06.19
BOURG André Jean	26.11.18	DELAYE Andrée	veuve CHAFFIOTTE	04.07.19	
JUAN Odile Germaine	épouse RUIZ	27.11.18	GOUJON Marthe	veuve PACHOT	05.07.19
BERTHAUD Christian	29.11.18	PONTVIANNE Jean		07.07.19	
CARBONARO Jeannette	veuve MORANA	02.12.18	BARBER Josette	veuve ARDIL	10.07.19
VAZ Armindo	02.12.18	CHANTIN Monique		11.07.19	
THÉRET Jean	14.12.18	VEYRAT Marie	veuve DESAINTEJEAN	14.07.19	
BISSUEL Marius, Lucien	22.12.18	BONNEFONT Corinne		17.07.19	
SABATIN Albert	05.01.19	PROUDIAN Marie	veuve CURTIAUD	18.07.19	
GUGLIERMINA Andrée	veuve DEMONTAIX	07.01.19	DUMOND Annick		23.07.19
LOPEZ Marie	veuve SEGURA	16.01.19	DUMET Raymonde	veuve CHABERT	14.08.19
DECLÉRIEUX Yvonne	veuve MARMEY	16.01.19	THILLET André		19.08.19
BALMONT Marie-Louise	26.01.19	BONNEAU Jeanne		22.08.19	
TORRI Marthe	épouse BOSSON	03.02.19	ORMANCEY Henri		22.08.19
CARRIER Christophe	06.02.19	PERRIN Georgette	épouse LAPLASSE		23.08.19
LACOTE Mathieu	04.03.19	SÉGURET Maryse,	veuve COLAVET-TEDESCHI		25.08.19
PEY Rose	épouse COTTET	05.03.19	CHOMETTON René		30.08.19
CONNUT Marie Francine	épouse BIZE	11.03.19	MARQUIS Jeannine	veuve SABATIN	01.09.19
RIVOIRE Vincent	22.04.19	CHOUZY Janine	veuve MAT		11.09.19
TAVERNE Andrée	veuve CHARTIER	08.05.19	LAPLASSE Antoine		15.09.19
CHAZOT Robert	11.05.19	PERROUDON Marie	veuve THÉVENOT		02.10.19
AZIEZ Kheïra	veuve AOUACI	23.05.19	BERTHIER Marcelle	veuve CLARET	04.10.19
MEUNIER Pierre	24.05.19	CHUZEVILLE Madeleine	veuve PATUREL		06.10.19
BURGAT Robert	25.05.19	MONTPELLIER Jules			24.10.19



●●● À noter !

Des places de stationnement à la Chartonnière



Inaugurée en juin dernier, la résidence "Les Chênes", forte de ses 80 logements a occasionné une demande de stationnement en forte augmentation sur le secteur.

Très rapidement, il est devenu évident que les 80 places de parking aménagées au rez-de-chaussée des trois bâtiments ne suffisaient pas à répondre à la demande.

La municipalité a donc décidé d'inscrire à son programme voirie 2019, l'aménagement de places de stationnement supplémentaires, en bordure de la RD 686 (Ex RN6).

Cette nouvelle offre permettra de répondre aux différents usages des habitants du quartier, en sécurisant le déplacement des piétons sur le secteur. Elle devrait permettre également aux visiteurs des locataires de la résidence de trouver à se garer sans trop s'éloigner.



Le carrefour de la montée des Joncs sécurisé



Il était devenu extrêmement difficile pour les riverains de la montée des Joncs de sortir de leur rue pour rejoindre la RD 686 (Ex RN6). Les piétons qui devaient traverser cette même RD 686 éprouvaient également les plus grandes difficultés et leur sécurité aurait pu être mise en cause.

Un îlot central a été aménagé sur la RD 686, en face de la montée des Joncs et les passages piétons ont été déplacés de quelques mètres. Les travaux ayant été réalisés sur une voie départementale, il a été nécessaire de signer une convention avec le Département du Rhône qui n'a

cependant pas participé financièrement à l'opération.

La municipalité a donc répondu à une demande des habitants du quartier qui avait été renouvelée lors de la balade urbaine d'avril 2018.

Suite des formations aux gestes de premiers secours

Après une première série de formations aux gestes de premiers secours, destinée aux membres des associations de la commune, l'Agenda 21 mettra en place une seconde session, courant janvier 2020.

En deux soirées, ce sont les bénévoles de la médiathèque, les équipes enseignantes et les animateurs de l'accueil de loisirs, "La Farandole" qui bénéficieront de cet apprentissage des gestes qui sauvent.

« Ce sont les premiers gestes les plus importants. Quand les secours arrivent, s'ils n'ont pas été prodigués, souvent, il est trop tard. On ne sait pas à quel moment on va avoir besoin de connaître ces gestes. Dans une minute, dix jours, trois ans ou peut-être

jamais, mais c'est important d'être prêt. » précise Michel Longvert, coordonnateur de l'opération.

Au cours de ces soirées, différentes situations d'urgence seront passées en revue et les stagiaires apprendront également à utiliser un défibrillateur.



Circulation et stationnement aux abords des écoles



Les heures d'entrée et de sortie scolaires sont problématiques en termes de circulation automobile, de stationnement et donc de sécurité pour les enfants.

Vous trouverez ci-dessous les différentes possibilités de stationnement que vous pouvez utiliser pour accompagner vos enfants à l'école, en empruntant les chemins piétons aménagés par la commune.

- 1 **Parking des Sarments**, avec cheminement entre l'agence immobilière et la médiathèque, puis descendre la rue du Beaujolais • 45 places.
- 2 **Parking de la Mairie • 27 places :**
 - Pour aller à l'école maternelle, traverser le parc d'est en ouest.
 - Pour aller à l'école élémentaire, traverser le parc vers le sud.
- 3 **Tout le long de la rue de la Liberté**, des places de stationnement existent. Environ 12 places le long de la voie plus 10 places sur le parking.
- 4 **Une quinzaine de places** sont disponibles tout le long de la rue du Beaujolais.
- 5 **Environ 15 places le long de la rue du Stade** auxquelles s'ajoutent 19 places sur le parking

●●● À noter !

Le chemin des écoliers s'ouvre au public



Comme nous l'avons évoqué dans nos précédentes éditions, un chemin piétonnier a été aménagé entre le lotissement de Champburcy et le centre bourg.

Une passerelle a également été installée pour franchir le Marverand ce qui permettra aux habitants de ce quartier en expansion de rejoindre le centre du village et notamment l'école, en toute sécurité.

Un éclairage qui se déclenche au passage des usagers permet d'utiliser le chemin, en toute saison et à tous les moments de la journée. Des aménagements ont également été prévus afin de sécuriser les entrées et sorties sur la route départementale. Ce cheminement réservé aux piétons et aux cyclistes est un élément de la démarche engagée pour favoriser le développement des déplacements doux et initiée par le comité de pilotage de l'Agenda 21.

D'autres aménagements de ce type sont actuellement à l'étude pour relier des quartiers de la commune au centre bourg, Grange Perret via la route du Toléron, par exemple.



Réunions de concertation : comprendre les attentes

Quatre groupes de partenaires de l'École ont été invités à faire part de leurs remarques et souhaits concernant le projet d'extension du groupe scolaire.

Représentants des parents d'élèves : Parents élus au conseils des deux écoles

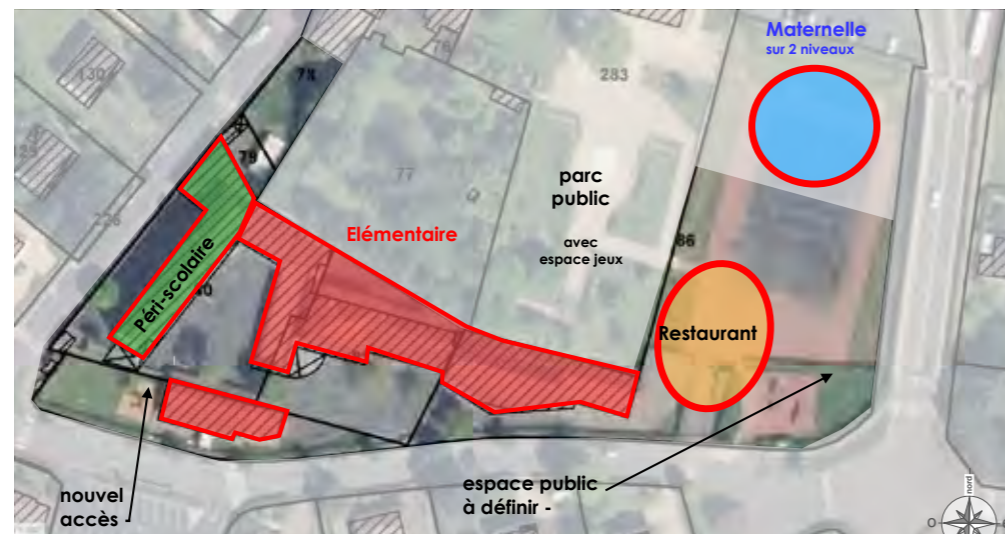
Équipes enseignantes : Maternelle et élémentaire

Agents des services municipaux : Directrice Générale des Services (DGS), Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), responsables des services techniques, agents du service scolaire

Les partenaires extérieurs : Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN), Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN), représentants de la Protection Maternelle Infantile (PMI), Directeur de l'Accueil de Loisirs, membres de l'Agenda 21



Le projet d'extension du groupe scolaire sur les rails



Depuis le début de l'été, le projet d'extension du groupe scolaire est entré dans une phase active. La commune a retenu la Société Publique Locale (SPL) Beaujolais Saône Aménagement, dont la commune est actionnaire, et la société Archigram pour définir le programme des travaux.

Cette mission se déroule en deux phases : l'étude de faisabilité, puis la définition du programme proprement dit.

L'étude de faisabilité

Pour l'étude de faisabilité, les partenaires de l'École ont été invités à faire part de leurs remarques et souhaits lors de plusieurs réunions et ateliers participatifs qui se sont tenus en septembre/octobre. (Voir ci-contre)

Ces ateliers ont permis de croiser les regards et d'enrichir les intentions du programme en s'appuyant sur des expériences personnelles et/ou professionnelles.

Le programmiste est ensuite revenu vers les élus (maire, adjoints, membres des commissions scolaire et bâtiments) pour s'assurer des conditions générales de la faisabilité du projet et éventuellement réorienter l'étude en fonction des axes retenus par l'équipe municipale :

- Dimensionner le bâtiment en préservant une capacité d'évolution et/ou de reconversion
- Créer un environnement intérieur satisfaisant : aéré, lumineux, calme, confortable, ...
- Utiliser des matériaux respectant l'environnement et la santé

- Économiser l'espace en limitant l'emprise au sol
- Maîtriser les coûts et les délais.

A ce stade de la réflexion sur le programme, le projet s'orienterait vers :

La construction d'une école maternelle de 6 classes et d'un restaurant pour l'ensemble du groupe scolaire sur le stade qui jouxte les jardins de la mairie,

La restructuration progressive des locaux existants de l'école maternelle et de l'actuel restaurant scolaire pour accueillir le périscolaire et les classes élémentaires qui disposeront ainsi des capacités d'extension nécessaires.

La programmation

La seconde étape de programmation permettra de faire le retour des conclusions de l'étude à tous les partenaires, puis d'établir le cahier des charges fonctionnel et technique. Un concours d'architectes prenant en compte ces préconisations sera ensuite lancé, début 2020. Le choix de l'architecte interviendrait au printemps 2020, avec la nouvelle équipe municipale.

Etape décisive pour la ZAC Île Porte



Le projet de la zone d'aménagement concertée (ZAC) de l'Île Porte a franchi, une étape décisive et entre maintenant dans sa phase opérationnelle.

L'Agglomération, vient en effet, de concéder la ZAC Île Porte à un groupement d'aménageurs constitué de la société d'économie mixte Beaujolais Saône Expansion, associée au groupe lyonnais Pegasus, spécialisé dans l'ingénierie de l'aménagement et du bâtiment.

Ce groupement a 7 ans pour concrétiser le projet imaginé, il y a plus de 10 ans consécutivement à l'ouverture du diffuseur autoroutier d'Arnas (Villefranche Nord). La première mission de l'aménageur sera d'acquiescer les terrains (courant 2020), pour ensuite les viabiliser et les commercialiser. Au cours de cette année 2020, s'achèveront également les études réglementaires préalables à l'aménagement du secteur.

"*Tout ceci va intervenir en 3 phases avec un déploiement progressif du sud vers le nord. La priorité sera donnée au pôle de services qui, à la sortie de l'autoroute, proposera notamment une offre hôtelière et de restauration, des espaces dédiés au stationnement et au covoiturage. Cette première phase est attendue pour fin 2021 / début 2022*", précise-t-on au niveau de l'Agglo.



S'ensuivront l'aménagement et la commercialisation de terrains dédiés aux activités des PME/PMI. Un effort sera porté sur l'accueil d'activités artisanales avec une orientation sur la filière du bâtiment et de la construction. Les premières ventes devraient intervenir courant 2022.

Parallèlement, environ 10 000 m² de surfaces de plancher dédiées au logement seront créées à l'ouest de la ZAC, en continuité du bourg d'Arnas,

pour une mise sur le marché entre 2022 et 2026.

La dernière phase de la ZAC de l'Île Porte vise à viabiliser des terrains de grandes superficies dédiés à des activités industrielles, voire à l'implantation de sièges-sociaux d'entreprises aujourd'hui implantés en-dehors de l'agglomération caladoise.

Le bilan financier de l'opération s'équilibre à 30 M€, dont 3.8 M€ de participations publiques.

Premiers habitants aux Prés du Marverand



Comme nous l'indiquions dans notre numéro de juillet dernier, l'avancement des travaux de la ZAC des Prés du Marverand est conforme aux prévisions. La phase 1 du programme va se terminer et les premiers résidents de ce nouveau quartier de la commune prennent progressivement possession de leurs maisons.

Au cours de ce second semestre 2019, le bassin de rétention a été redimensionné conformément aux modalités prévues et la DRAC a procédé aux sondages archéologiques sur les terrains non encore investigués de la phase 2 du programme. Après la libération des terrains par la DRAC, le lancement de la phase 2 a pu démarrer. Dans cette seconde phase, ce sont 42 logements

du programme baptisé "Idyllique" par le groupe Edouard Denis, à qui la conception a été confiée, qui verront le jour.

On notera également, au cours de cet exercice 2019, la clôture du volet acquisition foncière de l'opération, sans qu'il ait été besoin de recourir à la procédure d'expropriation de la DUP (Déclaration d'Utilité Publique).



La 6 honore sa centenaire



Catherine (Katarzyna) Witkowska, résidente de la commune d'Arnas depuis près de 50 ans, a fêté, le 11 novembre dernier, son 103^{ème} anniversaire !

Née le 11 novembre 1916, en Pologne, elle est arrivée en France en 1934, pour travailler avec sa sœur chez un fermier dans la Bresse. C'est là qu'elle a rencontré son mari, François, avec qui elle a eu quatre enfants.

En 1970, la famille s'est installée dans une maison au cœur du bourg d'Arnas. Mme Witkowska a la chance de continuer à vivre, chez elle, aujourd'hui grâce à une équipe qui l'accompagne au quotidien (infirmières, aides à domicile et membres de la famille).

C'est entourée de ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et quelques conscrits de la 6 qu'elle a donc soufflé une bougie de plus, coupe de champagne à la main et sourire aux lèvres.



Nos seniors visitent Vichy



Mardi 10 septembre a eu lieu la traditionnelle sortie, organisée par la Municipalité, pour les Anciens de la commune.

Dès 7h du matin, quatre cars quittaient l'Escale emmenant 170 Arnassiens, en direction de Vichy.

Pas le temps de s'ennuyer pendant le trajet ; les conversations allaient bon train. À l'arrivée, des guides attendaient pour faire visiter la ville, en car.

Une visite de la station touristique phare de l'Allier et de l'Auvergne, avec son prestigieux opéra art nouveau, ses centres thermaux, ses quartiers luxueux, ses parcs et jardins, ...

Tous ont apprécié le tour de la "Reine des villes d'eaux", candidate au patrimoine de l'UNESCO et ayant connu l'âge d'or thermal avec quelques cures de Napoléon III.

Après un arrêt pour visiter l'usine de fabrication des célèbres petites pastilles, avec vue sur les ateliers d'emballage et projection d'un film retraçant leur aventure, le groupe Arnassien s'est retrouvé dans le décor magnifique de l'Aletti Palace pour le repas de midi.



Après le repas, quatre thèmes de visites étaient proposés : L'opéra ; Vichy, ville d'eaux ; l'État français et le second empire. Ces visites, commentées par des guides passionnés, ont été unanimement appréciées, même si parfois elles ont pu être fatigantes pour certains !

Loin des clichés, les seniors Arnassiens ont fait l'expérience du bien-être vichyssois érigé en art de vivre, dans une ville qui a tenu toutes ses promesses : élégante et rafraîchissante.



On peut recharger son véhicule électrique !



Depuis une dizaine d'années, la France souhaite développer le parc de voitures électriques avec comme objectifs de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, de faire baisser la consommation et la dépendance vis-à-vis des énergies fossiles.

Le développement à grande échelle du véhicule électrique suppose que des infrastructures de recharge soient disponibles pour les usagers. Si l'essentiel des recharges se fera au domicile ou sur les

lieux de travail, la disponibilité de bornes en accès public est nécessaire pour assurer l'utilisateur contre le risque d'autonomie insuffisante.

Une mesure incitative

Pour répondre à ce problème, le gouvernement a annoncé, en août dernier, que le nombre de bornes serait multiplié par cinq au cours des trois prochaines années (de 26 000 à 130 000).

C'est dans ce cadre là que le SYDER (Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône) prévoit d'installer, avant fin 2019, 40 bornes IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques) dans le Rhône (hors Métropole), dont 7 sur le territoire de l'Agglo (4 à Villefranche, 1 à Gleizé, 1 à St Etienne des Oullières et 1 à Arnas). La borne Arnassienne a été installée sur le parking de la Halle, contre le mur ouest de la médiathèque et permet la recharge simultanée de deux véhicules.

Pour bénéficier d'un coût compétitif (0,24€ le KWh) les usagers devront se munir d'un badge personnalisé, sur le site izivia.com. Il sera néanmoins possible de recharger son véhicule, sans badge, par l'intermédiaire de son téléphone portable et de sa carte bleue, au tarif de 0,44€ le KWh.

Toutes les informations utiles sont indiquées sur la borne.



Zoom sur

Ateliers numériques seniors : saison 2



Forte du succès des ateliers numériques à destination des seniors de plus de 65 ans, organisés début 2019, la municipalité a décidé de les reconduire pour une deuxième saison.

L'ambition affichée est de permettre aux seniors de continuer à prendre une part active dans la société, de jouir d'une vie indépendante et de bonne qualité sans être victimes d'une discrimination associée à la fracture numérique.

L'utilisation de l'internet des outils informatiques et des nouvelles technologies s'affirment comme un vecteur essentiel dans le processus de préservation de l'autonomie des personnes.

Pour cette nouvelle saison, la municipalité a renouvelé sa confiance à Pascale Chabal qui prend en charge ces ateliers qui auront lieu les jeudis et vendredis matin sur deux sessions, en novembre/décembre, puis en mars/avril, sur des thématiques variées, l'ordinateur au quotidien, la généalogie, la photo, les démarches administratives, ...

Pour compléter cette offre, des permanences mensuelles, gratuites

{ suite page 18 }

Zoom sur ●●●

{ Suite : Ateliers numériques seniors : saison 2 }

et ouvertes à tous, ont été mises en place, pour accompagner les usagers dans l'utilisation de l'outil numérique.

En prolongement de ces permanences, des conférences/débats, « 1h pour comprendre », également gratuites et ouvertes à tous, permettront de se familiariser avec les problématiques liées aux usages numériques.

Toutes ces animations ont lieu à la médiathèque et le programme est disponible sur le site de la commune : www.arnas.fr

Zoom sur l'Association Vaincre l'Obésité en Calade



Une année 2019 riche en événements pour l'Association Vaincre l'Obésité en Calade.

En mai, lors des journées Européennes de l'Obésité, l'association a organisé sa première **conférence sur l'obésité, maladie chronique**. Une matinée conviviale où les professionnels de santé spécialisés dans le domaine de l'obésité ont expliqué les principales causes de cette maladie évolutive.

L'association écoute et soutient les personnes qui souhaitent entamer un parcours d'amaigrissement en organisant des réunions d'échange de paroles, une fois par mois, à la Polyclinique du Beaujolais.

Des rencontres patients-praticiens sont planifiées dans l'année, permettant ainsi aux patients d'aborder des sujets d'ordre médical avec les professionnels de santé du centre de chirurgie viscérale du Beaujolais.

La pratique d'une ou plusieurs activités physiques permet aux patients d'entretenir leur forme et/ou stabiliser leur perte de poids (marche, natation & gym aquatique, pilates et renforcement musculaire ...)

D'autres événements organisés afin de permettre aux adhérents d'avoir des instants pour «Soi» (ateliers cuisines, pique nique au Mont Brouilly, en septembre, embarquement à Lyon pour une croisière avec déjeuner sur la Saône et visite de la Croix-Rousse en City Tram, en octobre)

L'association Vaincre l'Obésité en Calade est soutenue par une équipe médicale du Centre de Chirurgie Viscérale du Beaujolais, c'est à leurs côtés que l'association aide les patients à combattre cette maladie.

Centre de Chirurgie Viscérale du Beaujolais

120, ancienne route de Beaujeu
69400 ARNAS

☎ 06 59 87 78 56

✉ avoc.calade@gmail.com

www.avoccalade.com



L'offre médicale et paramédicale du Pré du Moulin

Alors que de nombreuses communes de France ont à faire face à une pénurie de praticiens de santé, la commune d'Arnas fait figure de privilégiée, avec sur son territoire ou à proximité plusieurs établissements hospitaliers.

Pour compléter cette offre, on trouve dans le quartier du Pré du Moulin, un grand nombre de praticiens dans le domaine médical ou paramédical

CABINET DENTAIRE

Marielle de Vergès (docteur chirurgien-dentiste)

CABINET INFIRMIER "LA RUCHE"

Fabienne Debost • Sophie Beau • Maria Tetzlaff • Delphine Verchère (Infirmières - voir photos)

MÉDECINE GÉNÉRALE

Dr Céline Oriol • Dr Cécilia Chancerel • Dr de Fremenville

ORTHOPHONISTE

Perrine Spitzer

NUTRITIONNISTE - DIÉTÉTICIENNE

Charline Simian

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE-OSTÉOPATHE

Anthony Guillemaud

PHARMACIE

Mathieu Paret (Pharmacien - DU d'orthopédie) • Sophie Guastalla (Pharmacien - DIU de micronutrition) • Amélie Paret (Pharmacien) • Fanny Nelin et Hélène Petre (Préparatrices)



Les infirmières du cabinet infirmier "la Ruche" ▲

MAISON MÉDICALE DE GARDE



114 rue de Belleville
69400 Villefranche/Saône

☎ 04 74 62 15 15

En semaine : de 20 h à minuit **Samedi** : de 12 h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8 h à minuit

URGENCES DE LA POLYCLINIQUE DU BEAUJOLAIS



POLYCLINIQUE DU BEAUJOLAIS

120, Ancienne Route de Beaujeu
69400 ARNAS

☎ 04 74 65 66 30 (Urgences)

URGENCES DE L'HÔPITAL



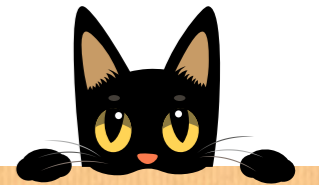
HÔPITAL DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Plateau d'Oully Gleizé
BP 436 - 69655 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

☎ 04 74 09 29 29 (Standard)

●●● À noter !

Un service de prise en charge des animaux errants



En 2019,
- 6 chatons
- 1 chat adulte
récupérés par la SPA.

Vos animaux de compagnie aiment se promener dans Arnas, en laisse, pucés et vaccinés, ils font bien souvent le tour de leur quartier et marquent leur territoire avant de rentrer au domicile.

D'autres divaguent et errent seuls, sans propriétaire ni domicile attiré, causant parfois quelques dégâts et nuisances sonores.

Il existe pourtant une solution pour le mieux-être de tous.

Lorsque l'animal est précisément localisé, contactez le service de police municipale de la commune. Seul le policier municipal peut déclencher la récupération, gratuite, de l'animal à votre domicile par le service de la SPA. L'animal errant est ensuite pris en charge par la SPA, où il sera pucé, vacciné puis mis à l'adoption. Cependant, ne soyez pas surpris de voir revenir un chat après son séjour à la SPA. Vacciné, pucé et stérilisé, celui-ci sera relâché sur son territoire. Les chatons eux, seront proposés à l'adoption au sein de la SPA.

Police municipale

☎ 06.30.62.86.89

Illiwap (signalement citoyen).



Le RAM, lieu d'informations, de rencontres et d'échanges

C'est devenu une habitude pour de nombreuses assistantes maternelles de la commune, chaque lundi et mardi matin, elles se rendent au Relais d'Assistants Maternelles. Là, elles y retrouvent Emmanuelle, l'animatrice du relais qui les accueille avec son éternelle bonne humeur.

Cet espace de rencontre permet aux assistantes maternelles de rompre leur isolement et leur donne la possibilité d'échanger. Le RAM c'est aussi une source inestimable d'informations en matière d'éducation de l'enfant, qui permet de susciter un accueil de qualité et une meilleure reconnaissance de leur profession.

Le RAM est également un lieu de rencontre, d'éveil et de découverte pour les enfants. Ils trouvent dans ce lieu, des possibilités de jouer dans une piscine à balles, d'animer en chanson un raconte-tapis qui parle des saisons, de créer avec les doigts les décors du prochain spectacle, ... Ce lieu de vie permet aux jeunes enfants d'apprendre à partager et de faire leurs premières expériences de la vie en collectivité.

Les rencontres se déroulent aussi hors des locaux du RAM. Depuis l'ouverture de la structure, Emmanuelle a créé de nombreux partenariats avec l'école, l'accueil de loisirs, l'EHPAD, l'équipe de la médiathèque municipale qui accueille nounous et enfants et leur conte des histoires. Plus récemment c'est une visite, en musique, au musée Dini qui a été proposée aux assistantes maternelles et aux enfants.

Le RAM propose aussi des conférences, telle que celle du mardi 12 novembre, animée par Charlotte Picard et portant sur "les émotions de l'enfant", ouverte à tous, et ayant accueilli plus d'une quarantaine de personnes.



Relais d'Assistants Maternelles
LA PIROUETTE
2063, route de Longsard,
69400 ARNAS

Contact
Emmanuelle Frontière
Directrice du RAM
04 74 02 08 65
ramlapirouette.arnas@free.fr



La pause méridienne réorganisée



Avec l'évolution des effectifs à la rentrée scolaire de septembre dernier, les services de la mairie, en lien avec le directeur de l'accueil de loisirs, ont dû réorganiser le temps de pause méridienne et avec lui le service de la cantine, pour accueillir tous les enfants, dans les meilleures conditions possibles.

C'est un système de service de repas, sous forme de self, qui a été mis en place pour les enfants de l'école élémentaire, tandis que pour les enfants de la maternelle, un service à table a été maintenu.

Entre 11H45 et 13H45 ce sont plus de 200 élèves qui vont aller manger, encadrés par l'équipe des animateurs du centre Léo Lagrange.

« Après un trimestre d'utilisation, les enfants comme les agents sont très satisfaits de ce mode de restauration. », précise Françoise Chollat, adjointe aux affaires scolaires. Ce midi c'est : concombre - semoule/poulet-fromage et flan.

Ce qui surprend en entrant dans le restaurant scolaire, c'est le calme. Ambiance posée et paisible : un espace de tables en longueur emplies de plateaux et d'élèves tranquillement entrain de se restaurer. Pour Léane, Alicia et Lili le self : "C'est très bien, parce qu'on a le plateau! On dirait un restaurant et on mange tout

seul. On va où on veut pour manger. On est plus autonome". Le self permet aux enfants de se retrouver même s'ils ne sont pas dans la même classe. Le self est aussi un moyen "de faire beaucoup moins de gaspillage et ça va plus vite pour aller manger et on peut manger quand on veut", "le tout c'est de manger quand même" rappelle Nora.

À la fin du repas, "la brigade du repas" prend le relais. Elle est composée de 4 enfants volontaires, ils vont nettoyer : "en passant le coup de "pschiit" sur les tables, passer un coup de balai et mettre les chaises sur les tables".

EN CHIFFRES

- 2 heures de pause méridienne
- 200 couverts en moyenne/jour
- 140 plateaux
- 12 animateurs + 2 en direction
- 1 cuisinière
- 2 agents de service

●●● À noter !

Deux créations de classe à l'école

La commune d'Arnas grandit, conséquence logique de cette évolution, de nouveaux élèves arrivent aux écoles. Voilà donc au cœur du village un lieu qui se doit de revoir ses habitudes pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions.

À la rentrée 2019, l'équipe pédagogique de la maternelle a accueilli une nouvelle enseignante et une nouvelle ATSEM et a dû prendre en compte l'augmentation du nombre d'enfants notamment lors des récréations.

A 50 enfants par récréation, les jeux, les courses poursuites à vélos allaient bon train, à 80 la densité du trafic routier augmente, les accidents et les chocs et parfois les conflits également.

Voilà donc un défi pour l'équipe pédagogique : comment proposer un lieu agréable, ludique et sécurisé pour les enfants ?

L'idée directrice est de créer des zones de jeux dédiées afin de canaliser les énergies, appréhender et appliquer de façon ludique les règles de vie en société comme « le circuit vélo » qui est une sensibilisation à la sécurité routière.

Chaque élève recevra cette année un permis de conduire pour emprunter le circuit avec un des engins roulants de l'école (vélos, tricycles, trottinettes). Les élèves doivent circuler sur le parcours en respectant le sens de circulation et surtout les piétons qui eux empruntent les passages pour piétons.

Outre son aspect récréatif, la cour devient alors un véritable lieu d'expériences pour appliquer un point clé du programme de l'école maternelle : **apprendre et vivre ensemble.**

École Maternelle

De gauche à droite :

- Muriel Thiel
- Marie-Thé Allaix
- Hélène Sahakian
- Laura Vermare
- Marianne Fay
- Alexandra Hirsch
- Héléne Lasaygues
- Jacqueline Cane
- Carine Alonso

En médaillons :

- Clélia Jacob
- Mélodie Rouchon



École Élémentaire

De gauche à droite :

- Aurélia Suet
- Muriel Montrognon
- Christelle Goubet
- Olivier Mathon
- Carine Lecocq (devant)
- Chantal Dupuy
- Manon Raillard
- Ethel Rauline
- Véronique Bonvallet



6^e édition du salon du livre en Beaujolais

Inauguré en novembre 2014, le salon Des Livres en Beaujolais, a connu cette année une sixième édition, le samedi 14 décembre 2019, à Arnas. Il a accueilli une soixantaine d'écrivains réunis autour d'un parrain - cette année Éric Maravélias - et d'une invitée carte blanche - Laure Monloubou.

Ce salon a été l'occasion de présenter un ouvrage, "Inquaïto, le petit lama" écrit en partenariat avec les enfants de la maternelle d'Arnas.

De retour d'un voyage au Pérou, Carine Alonso, enseignante à la maternelle souhaite utiliser le thème du lama, animal emblématique de l'Amérique du Sud, comme thème de travail avec ses jeunes élèves. Elle fait donc une demande à la médiathèque municipale pour récupérer des ouvrages sur ce thème et elle se rend compte que très peu d'albums jeunesse existent. Elle en discute avec Janine



Meaudre, bénévole de la médiathèque, qui lui propose d'en écrire un ensemble pour pallier ce manque. Des contacts sont pris avec une illustratrice de livres jeunesse, Clémentine Sourdis et un éditeur local, les éditions du Poutan qui acceptent immédiatement de se lancer dans l'aventure. Écriture du texte, découpage

en 15 chapitres, séances de dessin avec les élèves de deux classes, Carine ayant convaincu l'une des ses collègues, Hélène Sahakian de la rejoindre, s'enchaînent et avant l'été "Inquaïto, le petit lama" est édité.

Un magnifique ouvrage que les enfants ont été très fiers de présenter lors de ce salon 2019.

Un livre numérique, vedette d'Arnas 2.0



Les 18 et 19 octobre dernier, "Arnas 2.0, art et numérique" a fêté sa 5^{ème} édition sur le thème « Jouons avec le numérique ! »

"Arnas 2.0, art et numérique" est un événement innovant et intergénérationnel, pédagogique et ludique autour des arts numériques qui a proposé pour cette nouvelle édition, divers ateliers, des rencontres, des spectacles et bien d'autres choses, à la fois pour démystifier le « numérique » et permettre, aux petits et aux grands, de découvrir des créations artistiques comme certains n'en avaient peut-être jamais vues !

C'était bien l'objectif de la municipalité lorsqu'elle a lancé ce festival, en 2015, avec



l'aide de son partenaire culturel, le CCAB, que de faire découvrir toutes les facettes et tous les usages du numérique.

Au programme, cette année, les élèves de l'école d'Arnas qui ont présenté leur livre numérique, "Contes africains", fruit de deux années de travail. Les élèves ont d'abord écrit des histoires inspirées des contes africains du conteur sénégalais Thierno Diallo. Ils ont ensuite travaillé à leur mise en musique avec Robin Dussauchoy, du Conservatoire de Villefranche. En décembre 2018, ce sont les voix des enfants qui ont

été enregistrées, après un travail de lecture à voix haute avec Emilie Durmarque. Enfin, le graphiste Eric Martin a mis la touche finale, lors d'ateliers d'illustration où il a fait dessiner aux enfants : paysages, animaux et personnages.

Découvrez toutes les étapes de ce travail, en scannant ici



De l'eau a coulé sous le pont de l'Ave Maria

À la sortie 31.1 de l'autoroute A6, se trouve le lieu-dit de l'Ave Maria que nous avons souvent évoqué dans nos bulletins municipaux.

Ce que peu d'Arnassiens connaissent toutefois, c'est la situation - et l'existence - du pont, non celui qui enjambe la D306, mais celui qui se dissimule dans les broussailles et qui permettait de franchir le Marverand. Les infrastructures routières et autoroutières près du diffuseur ont bien évolué. Si l'on revient au XII^e ou XIII^e siècle, et certainement avant, pour aller du nord au sud de la France, ce lieu était un passage incontournable par la vallée parallèle à la Saône. Ce chemin appelé Grand chemin de Bourgogne devait franchir la rivière et l'atlas de Trudaine (dans les années 1750) le situe bien.

Au début du XVIII^e siècle, l'état du réseau routier français est déplorable. Il est indispensable de l'améliorer pour faciliter le commerce et les transports. C'est l'époque de la fondation des Ponts



et Chaussées. En 1743, l'intendant des Finances, Charles-Daniel Trudaine (1703-1769) en est l'administrateur et fait procéder à l'inventaire cartographique des routes. Pour l'entretien des voies, les paysans sont mis à contribution et doivent s'acquitter de la corvée, impôt payable sous forme de travail dû au royaume.

Pour venir de Paris à Lyon, deux itinéraires étaient possibles. Le premier passait par Nevers, Moulins, Roanne ; il est devenu voie royale puis voie impériale, route nationale 7 et maintenant D307.

Le second est la D306, dont le nom a évolué comme pour la route précédente. C'est cet itinéraire qui a vu passer Louis XIV et sa cour en 1658 ou Napoléon en

1815 et bien d'autres encore tout aussi célèbres.

Le petit pont, discret, à moitié démoli et qui n'est peut-être pas le premier qui existait, a vu passer des armées, des charrois de tout poil, des personnages illustres qui préféraient la voie terrestre au coche d'eau...

Pouvons-nous le sortir de l'oubli ?



Votre Médiathèque accessible 24h sur 24



Boîte de retour

Vous avez des livres à rendre mais vous ne pouvez pas passer pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque ?

Une boîte de retour est à votre disposition à la Médiathèque (sur la façade menant à la place des Sarments). Elle est ouverte tous les jours, 24h sur 24h.

Vous pouvez y déposer tous vos documents empruntés (livres, CD, DVD) qui seront ensuite traités par l'équipe lors de la prochaine plage d'ouverture au public.



Portage à domicile

Malade ou âgé, cesse-t-on pour autant de lire des textes, d'écouter de la musique ou de visionner des films ?

La réponse est bien évidemment non et c'est à partir de ce constat que les bénévoles de la médiathèque ont décidé de mettre en place un système de portage à domicile. L'idée étant de répondre aux besoins des lecteurs dits "empêchés", en s'adaptant à leurs besoins.

Pour plus de renseignements, contacter le 04 74 68 29 45, aux heures d'ouverture au public.



Acquisition d'ouvrages

Mélyne et l'équipe de bénévoles sont à votre écoute pour vous permettre d'accéder à mieux aux documents que vous recherchez. L'offre proposée est en perpétuelle évolution et diversification, ce qui permet, actuellement, au jeune public de se voir proposer un fonds de bandes dessinées de plus en plus étoffé.

Médiathèque municipale
30 place des Sarments
69400 Arnas
04 74 68 29 45
biblioarnas@gmail.com

Le dynamisme arnassien tient forum

C'est devenu le rendez annuel de la rentrée de septembre, pour les associations arnassiennes.

Dans le jardin de la mairie, la plupart des associations de la commune étaient présentes le 7 septembre, pour présenter leurs activités au public qui a pu ainsi découvrir le riche tissu associatif local. Sport, culture, loisirs, entraide ... il y en avait pour

tous les goûts et pour tous les âges. Les associations de la commune ont, une nouvelle fois montré leur vitalité et les Arnassiens ne s'y sont pas trompés. **Arnas est fière de pouvoir compter sur ses associations variées et actives qui dynamisent la**

Forum 2020 : samedi 5 septembre

vie de la cité, animent le quotidien des Arnassiens et créent du lien entre eux.

Médiathèque



Agility



Danse



Gym



Arnas fête le beaujolais nouveau



Une nouvelle initiative à mettre au crédit du comité des fêtes d'Arnas, celle d'avoir fêté pour la première fois dans la commune, l'arrivée du beaujolais nouveau.

Passage obligé sur la route du beaujolais, la commune compte encore quelques viticulteurs et créer un événement autour du beaujolais nouveau s'est imposé parmi les animations de la commune.

Le jeudi 21 novembre, jour officiel de lancement du « nouveau », la fête a eu lieu, en plein centre du village devant le magnifique pressoir, lieu incontournable



pour organiser une telle manifestation.

Un tonneau de beaujolais nouveau a été mis en perce par Michel Romanet, maire de la commune et la confrérie des Grappilleurs des Pierres Dorées a proposé des intronisations et des chansons beaujolaises. L'animation musicale avait été confiée à la banda «Crescendo».



Comité des fêtes d'Arnas
comitedesfetes.arnas@orange.fr

Prochaines manifestations du Comité des fêtes :

- Soirée de l'humour, le samedi 22 février 2020, avec Alexandra Pizzagali et Hassan de Monaco.
- Thé dansant, le dimanche 23 février, animé par Magali Perrier et son orchestre.
- Vide grenier et brocante musicale, le vendredi 1^{er} mai à la salle Gauguin.



Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le 24^e épisode en 2020.

Arnas au paradis, depuis 23 ans

La 23^e édition de "Paradis et Artisanat" s'est déroulée, le dimanche 22 septembre, à l'Espace Grange du Moulin.

Dédiée à la dégustation du "paradis", premier jus qui sort du pressoir et à la découverte de l'artisanat, cette fête, désormais traditionnelle, est organisée par le comité Interclasses qui réunit des représentants de toutes les classes de la commune.

Les prévisions météo n'étaient pas optimistes quelques jours avant la manifestation qui a finalement pu passer entre les gouttes et accueillir son lot habituel de visiteurs.



Le "4 pattes club" aura 10 ans, en 2020



Le 28 juin 2020, le « 4 pattes club » d'Arnas aura le plaisir de fêter son 10^e anniversaire sur le thème du Far West, à l'occasion de son concours officiel d'agility, réunissant 190 équipes canines venues de toutes les régions de France et de Suisse.

Ce concours compte pour les sélections aux Championnats de France d'Agility. Championnat de France où Gessy Pearl, shetland du club a pu se classer parmi les meilleures de France, sur l'hippodrome de Lamotte Beuvron en juillet 2019.

Au cours de ses 10 ans, le club est passé de 20 adhérents à 148, aujourd'hui.

Au niveau sportif, le club est arrivé à se hisser au niveau national avec les qualifications pour les championnats de France d'Orckia Bentamra et Gessy Pearl shetland et de Clara Michaudon,

jeune agilitiste, avec Nevada, son cavalier King Charles.

Le club dont la vocation première est l'éducation canine compte également deux disciplines sportives, l'agility compétition avec 6 agilitistes et l'obérythmée (obéissance en chorégraphie) avec 4 compétitrices.

Le «4 pattes club» d'Arnas est également parrain de la SPA de Brignais et offre 3 cours gratuits à tous les adoptants afin de les aider à redonner une vie heureuse à ces chiens abandonnés.

4 pattes club

Complexe sportif de l'Escale
69400 ARNAS
07 70 69 52 09
4pattesarnas@gmail.com

Le Club organisera, en 2020, une formation qualifiante au moniteurat "Éducateur Canin" pour 30 candidats, dont trois Arnassiens, avec les interventions d'une formatrice nationale de la Société Centrale Canine et d'une vétérinaire.



De nouvelles voix à ECCE Musica

ECCE Musica est un ensemble vocal qui aborde les grandes œuvres du répertoire choral avec orchestre ou a capella.



ECCE Musica Chorale

Claude Sève, président
06 16 51 90 87
ceves@orange.fr

Les répétitions ont lieu une fois par semaine et un week-end par trimestre sous la direction d'Henriette Adler, cheffe de chœur. Les choristes sont admis après audition et en fonction des places disponibles dans les pupitres. Depuis la rentrée, le chœur s'est vu renforcé de belles voix.

En 2020, deux concerts sont prévus, en juillet à Montceau-les-Mines et au Creusot, avant le concert en l'église d'Arnas, programmé en octobre

ARNAS SPORTIVE

Arnas Plein Air : marche et rêve !



Le club de randonnée "Arnas Plein Air" continue son petit bonhomme de chemin avec chaque mois, un groupe de fidèles qui participe aux sorties du dimanche.

Au-delà de l'activité sportive, le but de l'association est de permettre de découvrir les richesses naturelles, patrimoniales, culturelles, en parcourant la région, et ce, en toute convivialité.

La région beaujolaise dévoile son charme et sa beauté aux randonneurs qui sillonnent les vignes et les bois souvent sous un soleil généreux. Si vous n'avez jamais passé une journée de balade en Beaujolais, il n'est pas trop tard. Venez découvrir ces paysages merveilleux, sources d'inspirations pour de nombreux artistes, poètes et écrivains et rejoignez Arnas Plein Air.

En 2020, les pas des marcheurs arnassiens les conduiront à St Julien, Marcy l'Étoile, dans la Dombes, St Romain de Popey, Poule les Écharmeaux, sans oublier la sortie de l'Ascension à Valcenis.



La boule lyonnaise : véritable sport



Famille Bineau donatrice du challenge qui porte son nom.

Non, les boules ne sont pas qu'un simple loisir et l'occasion de se retrouver entre copains pour passer un bon moment. La boule lyonnaise est un véritable sport, qui demande à la fois concentration, habileté et une bonne condition physique. Et ce ne sont certainement pas les licenciés du club bouliste de la Grange Perret qui diront le contraire.

La Boule de la Grange Perret existe officiellement depuis 1972, et même bien avant selon certains « anciens ». Un club qui s'est enrichi, il y a quelques années, de la venue des sociétaires du second club bouliste arnassien, lorsqu'il a cessé d'exister.

Avec 80 membres (licenciés et membres honoraires), le club se porte on ne peut mieux et attend avec une certaine impatience l'inauguration du tout nouveau stade bouliste de l'Espace Grange du Moulin. De nouvelles installations qui permettront d'accueillir

les concours du club (challenge Bineau, Grand Prix d'Arnas, coupe de la Société, ...) mais également, à la demande de la Fédération Bouliste Départementale, des concours officiels (éliminatoires des championnats de France, challenge des Deux Vallées, ...)

La Boule de la Grange Perret, c'est aussi un lieu de convivialité, où se retrouvent, chaque mercredi après-midi, les vétérans du club pour leurs parties de boules hebdomadaires, sans oublier la traditionnelle sortie de fin de saison toujours très appréciée des sociétaires.

Shamrock : un club qui grandit chaque jour un peu plus

Le club d'Ultimate « Arnas Shamrock » existe maintenant depuis six années et à chaque saison, le nombre de licenciés ne cesse de s'accroître. Cette année, ce sont surtout des jeunes qui ont rejoint les rangs des Shamrocks. Accessible à partir de 12 ans, ce sport qui allie technique, physique et fair-play séduit de plus en plus d'adolescents.

« L'objectif serait de pouvoir monter une équipe de jeunes dans un futur proche et d'avoir quelques licenciées féminines de plus. » confie Mathieu Bowden, président d'Arnas Shamrock.

Concernant les seniors, cette année encore, deux équipes seront engagées en championnat « indoor ». L'équipe première tentera cette saison de rejoindre le championnat national. Pour la seconde équipe, l'objectif sera de jouer le haut de tableau en 3^e division régionale.

Au printemps, débutera le championnat « outdoor » où l'an dernier, les

Shamrocks avaient terminé quatrième, avec des résultats satisfaisants.

Enfin, le point culminant de la saison, pour le club, sera l'organisation de la 4^{ème} édition du Symp'hatrik, les 21 et 22 mars 2020. Ce tournoi, regroupant des joueurs venant de toute la région, voire de bien plus loin, est un événement phare. Les spectateurs sont attendus nombreux pour venir encourager les joueurs durant ce week-end à l'espace Grange du Moulin, et qui sait, peut-être certains se laisseront-ils tenter pour essayer ce sport qui fait de plus en plus d'adeptes.



Record de participation pour le marathon du Beaujolais

Avec plus de 18 000 coureurs inscrits sur les différentes courses, l'édition 2019 du Marathon International du Beaujolais a battu des records de participation. Ce chiffre confirme l'engouement suscité par l'événement caladois, qui est incontestablement devenu la plus grande course festive de France !

On note même une nette progression sur la distance reine du marathon avec 5 % d'inscriptions supplémentaires. Le rayonnement international de l'événement est toujours aussi fort avec 10% des inscrits venant de l'étranger, notamment de fortes délégations israéliennes, russes, suisses, allemandes, irlandaises, belges, britanniques et norvégiennes.

Cette édition 2019 a proposé quatre formats de course : le marathon (labellisé FFA), le semi-marathon, le 13 km du Rhône et le marathon relais. Cette nouvelle formule, en équipes de 3 ou 4 coureurs, permet de courir les 42,195 km du marathon aux côtés des marathoniens, mais en se répartissant les distances. Enfin, la "family marathon", une formule festive non chronométrée de 2,5 ou 5 km ouverte à tous, qui s'est déroulée, en ouverture, dans les rues de Villefranche-sur-Saône.

De très nombreux Arnassiens ont participé aux différentes épreuves et comme chaque année, plusieurs d'entre eux ont porté les couleurs de la commune :

- Patrick Charbonnel et Mickaël Demare sur le marathon
- Justine Chollat, Nathalie Frèrebeau et Tristan Reviron sur le 13 km du Rhône.



L'UPA fêtera son 25^e anniversaire, en 2020



Pour cette saison 2019-2020, 57 patineurs et patineuses ont retrouvé la piste, soit à l'Escale soit à la salle Renoir pour leurs entraînements (12 minis, 12 espoirs, 12 cadettes, 12 jeunes, 5 juniors, 4 adultes et un duo). Dix entraîneurs sont là pour les encadrer, aidés de sept apprenties entraîneurs. Plus de patineurs ont pu être inscrits, cette année dans les groupes enfants,

pour le plus grand plaisir de l'équipe d'encadrement. Le 16 octobre, a eu lieu l'assemblée générale du club, au cours de laquelle deux parents de patineurs Mme Besson et Mr Perinel ont intégré le bureau en remplacement de deux membres sortants. Colette Laforêt reste présidente et Marine Voisin trésorière, tandis qu'Isabelle Goujet prend le poste de secrétaire.

L'Agglo
Villefranche
Beaujolais Saône gère
de nombreux services
de la vie quotidienne
pour les habitants des 18
communes qui la composent.

SPORT

Après 8 mois de travaux importants, le **Nautille**, nouvelle génération, a rouvert ses portes. Une attention particulière a été apportée aux économies d'énergie. C'est un **équipement rare dans la région**, organisé autour des plaisirs aquatiques et de la forme pour tous les publics, 2 bassins intérieurs : sportif et ludique, toboggan, pataugeoire, salle de fitness, 25 machines cardio muscu, sauna, grotte de sel, fontaine à glace, jacuzzi, jets massants... Des aires de jeux avec jets d'eau, une structure gonflable pour les enfants et un snack ont été installés pour profiter des extérieurs en été.

Une équipe de 45 coureurs a pris le départ des 3 courses du Marathon du Beaujolais, sous les couleurs de l'Agglo en novembre dernier.



Des super-héros de l'Agglo sur la 13 km



E-Cité - Arnas

ÉCONOMIE

E-cité, le pôle numérique est un nouveau site d'immobilier d'entreprise dédié au numérique et à l'innovation dans la zone industrielle à Arnas. Parmi les 15 entreprises hébergées, 7 sont accueillies au sein de la pépinière et disposent donc de loyers bonifiés. Plusieurs entreprises installées sont issues de la pépinière et ont choisi de poursuivre leur activité au sein du pôle numérique. E-cité dispose d'un accès au haut débit et d'un espace de coworking pour les chefs d'entreprises indépendants à la recherche d'un lieu propice aux échanges professionnels et à la convivialité.

La zone industrielle Nord prend un nouveau virage avec l'arrivée de nouvelles entreprises : Debize (Matériel et Fournitures vinicoles), BT pack (solutions d'emballages gros volumes) et Céramiques du Beaujolais (faïences et terre cuite) s'installent dans le bâtiment situé le plus à l'ouest. Titan Aviation (spécialiste de l'avitaillement) aménage de nouveaux locaux et Actipôle Immobilier réalise des locaux d'activité le long de l'avenue de Joux pour la vente et la location. Ce site de 8 hectares, requalifié par l'Agglo, devrait offrir de nouvelles perspectives de croissance aux entreprises du territoire.

L'Agglo a concédé la réalisation de la **ZAC située à proximité du diffuseur autoroutier d'Arnas** (Villefranche Nord) à la société d'économie mixte Beaujolais Saône Expansion associée au groupe

LES BRÈVES DU TERRITOIRE

Actualités, services et événements
de l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône



Projet de ZAC - Arnas

Pegasus. Cet aménageur a sept ans pour concrétiser le projet construit autour de 74 000 m² voués aux activités industrielles et de services, 2 500 m² dévolus aux activités artisanales et 8 900 m² seront dédiés aux logements.

PETITE ENFANCE

Ouvert en mars, sur plusieurs communes, le **Relais Assistants Maternels Itinérant (RAMI)** est un lieu de temps collectifs de jeux et d'activités pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés de leur assistant(e) maternel(le). C'est aussi un service d'information et d'orientation pour les familles et les professionnels de la petite enfance des communes plus éloignées des structures d'accueil collectif (Blacé, Saint-Etienne-des-Oullières, Saint-Julien, Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais, Le Perréon et Vaux-en-Beaujolais).



Temps collectif du RAMI - Vaux-en-Beaujolais

EAU POTABLE

Avec l'achat de 33 ha de **surfaces agricoles autour des champs captants** (pour un montant de 3.5 M€ dont 80 % ont été financés dans le cadre du contrat avec l'Agence de l'eau), l'Agglo s'engage à prévenir



Notre marque locale de l'eau

durablement les risques sur cette zone, située en bords de Saône.

Fin 2017, l'Agglo a lancé un chantier colossal de **modernisation de l'usine de production d'eau potable**. Ces travaux sont terminés et transforment cette usine datant de 1982 en un équipement hautement performant garantissant la qualité de l'eau distribuée aux 65 000 foyers du territoire. En améliorant la filtration de l'eau captée grâce notamment à un procédé au charbon actif pour traiter les résidus de substances médicamenteuses et de pesticides, l'Agglo se dote d'une usine qui anticipe l'évolution des normes.

En parallèle, début 2019, l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône a renouvelé, par délégation, la **gestion du service d'eau potable** à la société Véolia pour la partie sud du territoire. Ce **nouveau contrat** prévoit de nombreux services pour les consommateurs et le contrôle de la qualité de l'eau sur des points stratégiques. La télé-relève, mise en place progressivement, permet de suivre les consommations à distance et d'améliorer la détection d'éventuels dysfonctionnements ou fuites.

Afin de faire évoluer les a priori sur la qualité de l'eau du robinet, l'Agglo a lancé sa marque d'eau « **ôdici** », l'eau très beaujolaise, en référence à la marque territoriale très Beaujolais. Il s'agit d'inciter les habitants à consommer l'eau du robinet, une eau économique, écologique et à la qualité garantie. Un site internet (www.odici.fr) présente



Recherche d'indices au musée C. Bernard Saint-Julien

toutes les informations pratiques des services «ôdici» : indicateurs de qualité, gestion de la télé relève et la possibilité du paiement en ligne.

POLITIQUE DE LA VILLE

Une étape importante a été franchie dans la **réhabilitation du quartier de Belleroche** avec le début de la démolition de l'emblématique barre des Cygnes située place Laurent Bonnevey. 110 M€ vont être investis pour la transformation profonde de ce quartier qui devrait se poursuivre jusqu'en 2030.



Les Cygnes à Belleroche - Villefranche

TOURISME

Le long de la Saône, le projet de Halte Fluviale consiste à réaliser un ponton et une passerelle pour l'accueil des bateaux de croisière. Le chantier a commencé en septembre au lieu-dit La Plage à Villefranche-sur-Saône et devrait être livré en début d'année. Coût prévisionnel : 1,5M€ HT, financé à hauteur de 43.4% par l'Agglo, de 26.6 % par les Voies Navigables de France, de 20% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de 10% par l'Etat.

COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS ?

Astuces et bons plans sur de nouvelles habitudes à adopter près de chez vous

<https://www.agglo-villefranche.fr/mieux-gerer-ses-dechets-309.html>



CULTURE

De très belles **expositions ont été proposées dans les musées communautaires en 2019** : le monde poétique du bestiaire médiéval au musée du Prieuré, à Salles Arbussonnas et la police scientifique au musée Claude Bernard à Saint-Julien. Cette dernière exposition interactive invitait à résoudre le meurtre du professeur McFinnigan... Un franc succès !

Le conservatoire de musique, le collège Jean Moulin et le théâtre de Villefranche se sont associés pour créer des CHAT (Classes à Horaires Aménagés Théâtre) pour les niveaux 4^{ème} et 3^{ème} dès la rentrée 2019. 3 heures de cours et un stage avec un artiste programmé au théâtre de Villefranche complètent le programme scolaire, identique à celui des autres classes de ce niveau. Pour les élèves domiciliés hors du périmètre scolaire du collège Jean Moulin, une dérogation est nécessaire.

Arnas est une commune

trèsBeaujolais

Moments Téléthon : bravo Arnas !

